



Carnaval provençal des écoles le 23 mars

Organisé par l'association Taradel en fêtes, les élèves de l'école primaire Jean Reynier, l'équipe Enseignante, les parents d'élèves, le CCFF et avec la participation de l'association les Taradélians.

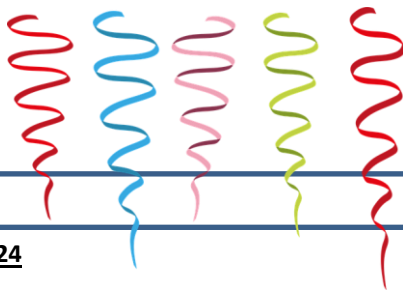
Le carnaval des enfants se déroulera le samedi 23 mars.

A partir de 10h à l'école départ du défilé des enfants, puis arrivée place de la Mairie et place du Ménage, à chacune de ces haltes : chants et danses en association avec les membres des «Taradélians».

Poursuite du défilé dans les rues Saint Joseph, des jardins, des lavandières puis arrivée place du jeu de boules avec toujours les mêmes festivités ainsi que le Caramantran.

Retour à l'école et possibilité de prendre sur place des boissons et une restauration rapide.

En cas de très mauvais temps, le carnaval sera reporté au samedi 30 mars.



TARADEAU

Samedi 23 mars

CARNAVAL
provençal

10h : départ du cortège dans la cour de l'école, danses place de la mairie, place du Ménage.
11h : accusations à Caramantran place du jeu de boules, grande farandole et retour à l'école.

Buvette et petite restauration sur place

Organisé par « Taradel en fête » en collaboration avec
l'école primaire, Lei Taradélian
Avec le soutien de la municipalité

Jeux Olympiques 2024

Notre commune vient de recevoir le label « terre de jeux 2024 ».

Depuis le lancement de ce dispositif, 91 labels varois ont été attribués, à savoir 86 villes, 3 intercommunalités, le Département du Var et le CDOS 83, soit autant d'entités ayant choisi de participer à l'aventure olympique et de contribuer à la promotion du sport et de l'esprit des Jeux auprès de tous.

Plusieurs autres territoires ont déjà engagé les démarches pour obtenir ce label et le CDOS 83 et le Conseil Départemental du Var ont fait le pari d'atteindre les 100 collectivités labélisées avant les Jeux Olympiques de Paris.

Pour rappel, la labélisation gratuite "Terre de Jeux 2024" offre aux entités qui la détiennent de nombreux avantages tels qu'une meilleure visibilité sur la scène sportive nationale grâce à la mise en avant réalisé par Paris 2024 et le CDOS 83.

Les structures "Terre de Jeux 2024" ont également accès à plusieurs services du CDOS 83 : mise à disposition gratuite de matériel, de stands d'animations sur diverses thématiques (sport, santé, inclusion, handicap, Olympisme, femmes et sport, environnement, lutte contre les violences...), séances de promotion du sport-santé... Un atout intéressant pour dynamiser les structures sportives locales et la population dans son ensemble.

Le label Terre de Jeux 2024 a vocation à faire reconnaître un statut distinctif à toutes les collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif qui s'engageront par leurs initiatives en faveur de leurs populations et leurs programmes de terrain à faire vivre le projet Paris 2024, sur leurs territoires ou dans et par leurs instances et leurs membres, dans les cinq années à venir. Conformément à l'avis rendu par son comité d'éthique, Paris 2024 souligne que la labellisation Terre de Jeux 2024 respecte les principes généraux de la charte éthique de Paris 2024 et permet la promotion de l'idéal olympique dont elle s'inspire.



Travaux de mise en place de nouveaux toilettes publiques

Les travaux de mise en place de nouveaux toilettes publics adaptés aux PMR et seniors ont commencé et seront réalisés grâce notamment à une subvention obtenue dans le cadre du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors :



Brigitte Bourguignon, alors ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a souhaité créer et financer le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors. Ce nouvel outil concret au service des collectivités, lancé le 7 décembre 2021, repose également sur l'engagement financier et stratégique de la CNSA et sera porté et coordonné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés®. 500 000€ seront ainsi dédiés à l'ingénierie en faveur du développement des politiques de l'âge dans les territoires et 7 500 000 € pour la création de projets dans tous types de collectivités, autour de six orientations thématiques.

Ce fonds, qui est donc au total doté de 8 500 000€ pour la période 2022-2023, vise à soutenir les collectivités qui souhaitent répondre au défi du vieillissement de leur population à travers la création d'environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge, dans une perspective intergénérationnelle.

Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, doté de 8,5 millions d'euros, vise à financer des projets d'adaptation des territoires au vieillissement de la population. Le fonds vise à soutenir plus de 200 projets en France et à permettre un accès facilité à de l'ingénierie pour plus de 50 territoires. Ce fond s'adresse aux communes, EPCI (métropoles, communautés de commune, communautés urbaines, communautés d'agglomération), les Pays et PETR.

La commune a engagé des travaux de démolition des sanitaires sommaires et vétustes existants pour les moderniser, les agrandir et les mettre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec la mise en place de toilettes avec un module de nettoyage automatique.

Ce projet d'un montant de 63 165 € a fait l'objet de l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € dans le cadre du Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors et d'une subvention d'un montant de 24 000 € au titre de l'axe 1 du conseil départemental "Fonds d'initiative cantonale" (FIC).

Quelques photos de la démolition des anciennes toilettes et des nouvelles situées Place des boules :



Enquête statistique sur le logement

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise au premier semestre 2024 une enquête sur le thème du logement. Cette enquête est essentielle pour connaître les conditions de logement, les coûts associés au logement et les travaux réalisés dans les logements. Dans notre commune des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Campagne de débroussaillage en Dracénie

Le risque d'incendies est très présent dans nos régions et implique une vigilance de chaque instant. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Le code forestier définit le débroussaillage par l'article L. 131-10, créé par Ordonnance n°2012-92 du 26 janvier 2012 - art. (V).

On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.



Le débroussaillage est obligatoire dans les communes boisées dont les forêts sont soit classées par décision administrative comme particulièrement exposées aux incendies, soit incluses dans les massifs forestiers énumérés par le Code forestier et situées dans les régions Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les départements de l'Ardèche et de la Drôme.


LE DÉPARTEMENT

VAR 1944
LES ROUTES VAROISES
DE LA LIBERTÉ



Participez à l'histoire du débarquement !

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN


LE DÉPARTEMENT

VAR 1944
LES ROUTES VAROISES
DE LA LIBERTÉ



Participez à l'histoire du débarquement !

Garder vivante la mémoire des soldats, des femmes et des hommes qui ont pris part aux opérations d'août 1944 pour la libération du sud de la France. Ce devoir nous incombe pour mesurer les luttes et les sacrifices qui ont été consentis afin de nous permettre de vivre dans un monde libre.

À ce titre, le Département du Var s'engage dans la collecte d'archives et de fonds documentaires afin de conserver les traces de cette période.



Si vous êtes en possession de documents sur cette période et que vous souhaitez les partager, il vous suffit de scanner ce QR Code ou de vous rendre sur le site : <https://teleservices.var.fr/route-du-debarquement>, de créer un compte et de les déposer de manière dématérialisée.

Ce dépôt permet de sécuriser les documents (risque de perte, vols, destructions intempestives...). Les archives collectées restent totalement accessibles si besoin au donateur. Les conditions de conservation optimales permettent d'écarter ainsi tout risque de dégradation des documents importants pour votre histoire, notamment ceux particulièrement fragiles (photographies ou affiches par exemple).

Par ailleurs, vos documents seront valorisés en les classant et en les mettant à disposition de tous les publics (chercheurs, historiens, étudiants, institutions œuvrant dans le même domaine), par la réalisation d'expositions et de publications (sites internet du Département, des Archives départementales, réseaux sociaux).

Par votre dépôt,
vous participerez pleinement
à l'histoire du débarquement !

Contact : Archives départementales du Var - 660 Bd John Kennedy, 83300 Draguignan / DOT (S.Bouisson)
Téléphone : 06 25 86 17 45 / E-mail : gro-var1944@var.fr

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

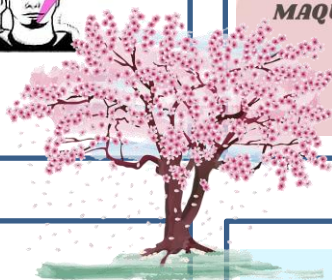
Nouvelle section du Foyer Rural

Un nouvel espace d'échange et de partage intergénérationnel est mis à votre disposition au Foyer Rural afin de permettre à tous d'échanger, leurs expériences passées, leur passion, leurs attentes et les partager avec tous.

Convivialité, amitié et distraction assurées.

Responsables de cette nouvelle section : Chantaline et Reine, qui se proposent de venir récupérer les personnes non-véhiculées chez elles.

Contactez-nous au 06 60 49 70 73



Ne pas jeter sur la voie publique!

Le Foyer Rural de Taradeau

fait son
CARNAVAL

Dimanche 11 Mars 2024

A partir de 15h

Salle des Fêtes de Taradeau

Entrée libre
Renseignements - Stéphanie : 07.44.58.06.80

**MAQUILLAGES - CONCOURS DE DÉGUISEMENTS
BOOM - KARAOKÉ
DÉMO DE THÉÂTRE
CARAMENTRAN**

Communication du CCAS :



INSCRIPTION



GRATUIT - OUVERT À TOUS

LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

Conférence animée par des professionnels de santé autour des dangers de la surexposition aux écrans chez l'enfant et l'adolescent.

25 MARS 2024

19H00

Salle Polyvalente de Trans-en-Provence
20 Les Clauses, 83720 Trans-en-Provence



**ANNE-LISE
DUCANDA**
MÉDECIN
SPÉCIALISTE



**JEAN-PAUL
SANTORO**
PSYCHOLOGUE



Fêtons Pâques Tous ensemble

Lundi 1^{er} avril
Stade de Taradeau

**10h30 : Chasse aux œufs
Par le Foyer Rural de Taradeau**

**Suivi d'un
Pique-nique "tiré du sac"**

Omelette géante offerte
Par le Comité des Fêtes

Dégustation de ganses
Par l'association Calendo

**Randonnée avec visite guidée
du site médiéval de Taradel et de
l'Oppidum"**

Buvette sur place

Renseignements : Mairie de Taradeau